

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 8 février 2021 fixant le nombre de postes offerts au titre de l'année 2021 au concours externe sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat

NOR : TRED2102504A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 8 février 2021, le nombre total de postes offerts par spécialité au concours externe sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat est fixé à 2 :

- informatique (comprenant sécurité informatique, ingénieur-système, exploitation informatique, intelligence artificielle, informatique de gestion) : 1 poste ;
- sciences de la Terre (comprenant géographie, géomatique, géophysique) : 1 poste.